



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT  
(Comité ministériel conjoint  
des Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2007-00026**  
16 octobre 2007

**DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

Les Membres du Comité du développement trouveront ci-joint, pour information, une déclaration du Directeur général du Fonds monétaire international, M. Rodrigo de Rato, qui sera présentée à la soixante-seizième réunion du Comité, le 21 octobre 2007, à Washington.

\* \* \*

**COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT :**  
**DÉCLARATION ÉCRITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**I. INTRODUCTION**

1. L'économie mondiale devrait continuer d'afficher de bons résultats pendant les derniers mois de 2007 et en 2008, bien que les turbulences financières et le resserrement du crédit observés récemment aient accru les risques qui pèsent sur la croissance.
2. Jusqu'à maintenant, la tourmente qui a secoué les marchés financiers n'a eu qu'un impact direct limité sur les pays en développement. Certaines économies émergentes dont les marchés financiers sont plus intégrés, ou qui sont plus sensibles aux facteurs de vulnérabilité externes, ont subi les contrecoups des turbulences. Dans l'ensemble, cependant, les pays en développement ont tenu bon.
3. Les événements récents montrent que de nombreux pays en développement récoltent les fruits des réformes économiques et des politiques macroéconomiques améliorées mises en œuvre ces dernières années. Compte tenu de l'augmentation des risques qui pèsent sur la croissance, ces politiques judicieuses ont pris encore plus d'importance, surtout pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.
4. Parallèlement, la communauté internationale doit augmenter la contribution qu'elle apporte aux pays en développement qui conduisent de bonnes politiques afin de les aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour ce qui le concerne, le FMI continue de prendre toute sa part aux efforts déployés par la communauté internationale pour permettre la réalisation de ces objectifs. À cette fin, nous avons entrepris, conformément à notre stratégie à moyen terme, d'assouplir notre engagement auprès des pays à faible revenu et de l'aligner davantage sur nos principaux domaines d'expertise, dans lesquels nous disposons d'un avantage comparatif. Les donateurs doivent redoubler d'efforts pour s'assurer que les engagements qu'ils ont pris à Monterrey et Gleneagles — augmenter leur aide, la rendre plus efficace et assurer une plus grande cohérence des politiques menées — sont respectés.
5. Après un bref survol de notre évaluation des perspectives économiques mondiales, je concentrerai mon propos sur l'analyse que nous faisons des répercussions des turbulences financières récentes sur l'économie mondiale, et en particulier sur les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. Je conclurai en faisant brièvement le point sur les progrès des réformes en cours au FMI, qui portent sur des éléments fondamentaux de notre stratégie à moyen terme : la surveillance, notre rôle dans les pays à faible revenu et les économies de marché émergentes, et les quotes-parts et la représentation des pays membres.

## II. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES MONDIALES<sup>1</sup>

6. L'économie mondiale a connu une forte croissance au premier semestre de 2007, bien que les turbulences des marchés financiers aient assombri ses perspectives. Le scénario de référence pour la croissance mondiale en 2008 a été révisé à la baisse de près de ½ point depuis la mise à jour de juillet 2007 des *Perspectives de l'économie mondiale*. L'économie mondiale devrait néanmoins enregistrer une croissance vigoureuse de 4¾ %, étayée par des fondamentaux généralement solides et par le dynamisme des économies de marché émergentes. Dans les économies avancées, l'expansion devrait être plus modérée. Le ralentissement du secteur immobilier aux États-Unis continue de freiner considérablement la croissance, et les indicateurs récents lancent des signaux contrastés quant aux perspectives d'expansion dans la zone euro et au Japon.

7. Dans toutes les régions, les économies de marché émergentes ont continué de croître à un rythme soutenu en 2007. Bien que les moteurs de l'expansion et les politiques économiques conduites varient d'un pays à l'autre, cette tendance à la croissance est largement répartie et touche toutes les grandes régions. Les économies émergentes d'*Asie* demeurent exceptionnellement robustes, aidées en cela par la vigueur de leurs exportations et de l'investissement. Les économies émergentes du *Moyen-Orient* continuent de tirer parti des cours élevés du pétrole et de la forte demande intérieure. L'activité économique des pays exportateurs de pétrole est particulièrement soutenue dans les secteurs non pétroliers, qui bénéficient de l'augmentation des investissements dans les infrastructures, des dépenses sociales et de la demande des consommateurs. L'évolution économique des pays émergents d'*Europe* est favorisée par la forte reprise à l'ouest du continent et la poursuite du processus d'intégration à l'économie mondiale. Par rapport aux tendances historiques, la croissance des économies émergentes d'*Amérique latine* demeure également robuste, même si elle est un peu plus faible que celle des autres régions, ce qui s'explique en partie par le ralentissement observé aux États-Unis et les contraintes de l'offre dans certains pays.

8. Les pays à faible revenu continuent de bénéficier de la forte demande de produits de base sur les marchés émergents en croissance rapide et d'une conjoncture mondiale favorable. Bien que les performances de croissance de l'*Afrique subsaharienne* reposent sur l'augmentation de la production pétrolière et des exportations traditionnelles de produits de base hors carburant, de nombreux pays à faible revenu de la région ont bénéficié de retombées favorables dans leurs autres secteurs d'activité, comme en témoigne la croissance diversifiée de la demande intérieure. En outre, dans nombre de ces pays, les secteurs de l'industrie manufacturière et des services, encore peu développés, connaissent un essor qui se traduit par une diversification progressive de la production et une accélération des gains de productivité. Bien que leurs exportations bénéficient des prix élevés des produits de base et de l'augmentation de la capacité de production des secteurs d'exportation traditionnels, les pays à faible revenu d'*Asie* et de la *CEI* continuent

---

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, voir *Perspectives de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, octobre 2007.

d'avoir des difficultés à accélérer la croissance de la productivité et à attirer des investissements dans les secteurs non traditionnels.

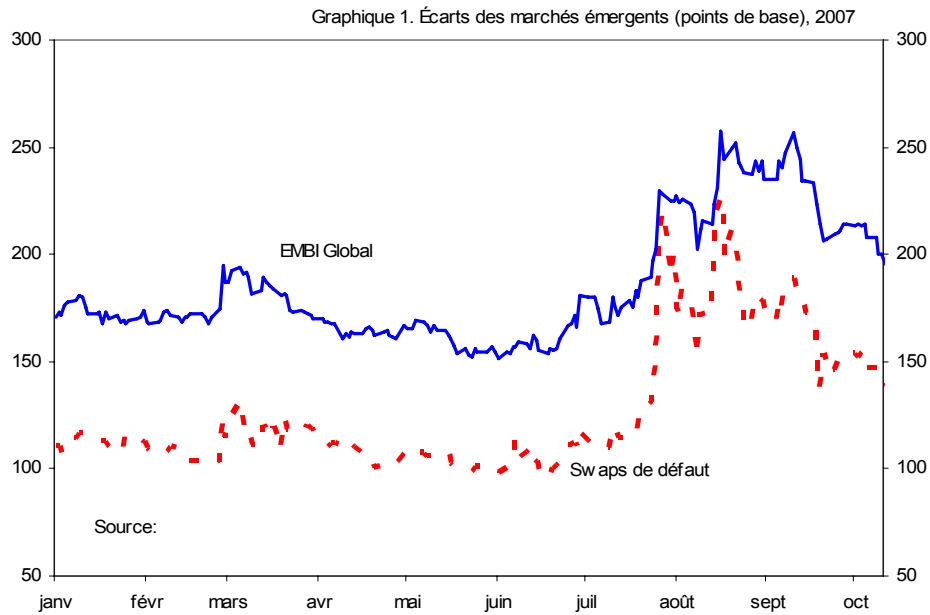
9. Les risques de révision des perspectives à la baisse l'emportent nettement du fait, principalement, de la crainte que l'instabilité des marchés financiers s'aggrave et entraîne un ralentissement plus prononcé de l'économie mondiale. Le scénario de référence des services du FMI repose sur l'hypothèse d'un rétablissement progressif de la liquidité des marchés dans les mois qui viennent et d'un retour à la normale sur le marché interbancaire, même si les écarts de taux demeurent plus prononcés. Toutefois, le resserrement du crédit pourrait, en se prolongeant, ralentir considérablement la croissance, surtout s'il intensifie la pression sur le marché immobilier aux États-Unis et dans certains pays européens. Les pays émergents qui ont un déficit extérieur courant et des besoins de financement extérieur importants, notamment les pays européens émergents, pourraient aussi être touchés en cas de diminution des flux de capitaux. Si l'évolution récente a, de façon générale, quelque peu réduit les risques liés à l'inflation, les cours du pétrole ont atteint de nouveaux sommets, et les capacités de production disponibles étant limitées, une nouvelle flambée des cours ne peut être écartée. Les risques liés à la persistance des déséquilibres mondiaux demeurent préoccupants.

### **III. IMPACT DES TURBULENCES RÉCENTES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS**

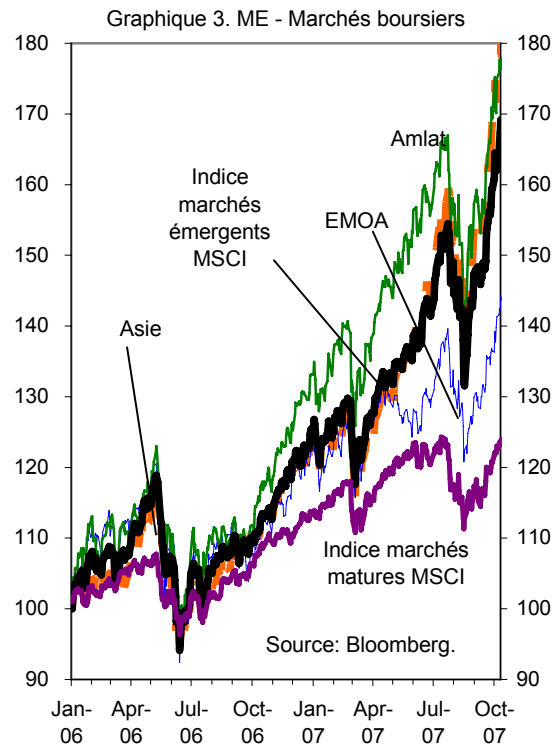
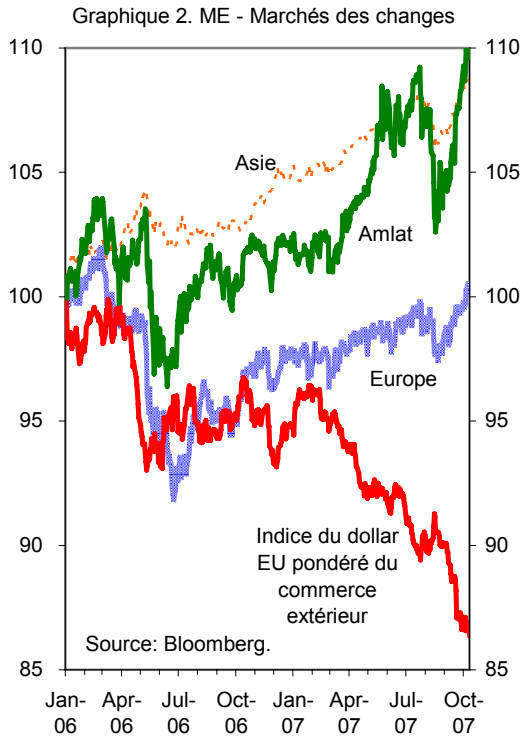
10. Les marchés financiers matures ont connu de fortes turbulences ces dernières semaines. Les problèmes survenus sur le marché des prêts hypothécaires à risque et sur celui des prêts à effet de levier aux États-Unis ont enclenché un processus de désengagement des actifs à risque et de désendettement qui a perturbé certains marchés monétaires, causé des difficultés de financement dans différents établissements financiers, creusé les écarts de taux pour les classes d'actifs plus risqués et rendu les marchés d'obligations et d'actions plus volatils. Ces perturbations ont obligé diverses banques centrales à procéder à des injections exceptionnelles de liquidités. Compte tenu de la nature du problème, cependant, le processus d'ajustement pourrait être de longue durée et les conditions de crédit risquent de ne pas se normaliser rapidement<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Les récentes turbulences sont décrites en détail dans le *Global Financial Stability Report* de septembre 2007.



11. Jusqu'à maintenant, les répercussions de ces remous sur les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu ont été limitées et inégales. Certains pays émergents affichant une plus grande intégration financière ou une plus grande vulnérabilité extérieure ont été plus touchés. Cependant, les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu pris dans leur ensemble ont tenu bon et n'ont pas connu les problèmes de liquidité observés sur les marchés monétaires matures. Au plus fort de la tourmente, les écarts de taux d'intérêt et les primes d'assurance contre les défauts de paiement liés à la dette des pays émergents avaient grimpé d'environ 1 point, ce qui a augmenté les coûts de financement. Les écarts ont cependant diminué et sont généralement restés faibles par rapport aux niveaux historiques. Les monnaies ont également subi des tensions, bien que les dépréciations aient été contenues dans une large mesure; une reprise a été observée lorsque les plus fortes turbulences ont commencé à s'atténuer. Les marchés boursiers des pays à revenu intermédiaire et à faible revenu se sont repliés au plus fort de la tourmente, mais, contrairement à ce qui s'est produit lors des épisodes précédents, les corrections n'ont généralement pas été beaucoup plus marquées que dans les pays avancés, et les marchés, pour l'essentiel, ont maintenu leur orientation à la hausse pour l'ensemble de l'année. De plus, comme sur les marchés boursiers matures, les corrections ont été brèves, et les pertes ont été comblées depuis.



12. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi cet épisode de turbulences financières a eu moins d'impact que les précédents sur les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. La récente perturbation des marchés matures est liée à l'utilisation d'instruments financiers novateurs jusqu'à présent moins répandue dans les marchés moins développés. De plus, beaucoup de ces pays ont une plus grande capacité de résistance grâce à des fondamentaux plus solides et de meilleures politiques économiques. Les soldes courants sont plus robustes que par le passé, comme en témoignent les excédents considérables enregistrés par les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu dans leur ensemble. Enfin, plusieurs pays disposent d'importantes réserves de change et sont donc moins vulnérables aux perturbations de financement à court terme.

13. Abstraction faite de ces conditions généralement favorables, il existe plusieurs poches de vulnérabilité, et les événements continuent d'évoluer. Les répercussions sur les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu ont certes été relativement faibles jusqu'à présent, et ces pays dans leur ensemble sont visiblement bien préparés pour faire face à une conjoncture défavorable, mais ils pourraient avoir un impact plus prononcé si, par exemple, les problèmes des marchés matures persistaient.

14. Les investisseurs et les banques des pays à revenu intermédiaire et à faible revenu risquent d'être directement exposés aux pertes du marché hypothécaire à risque des États-Unis du fait qu'ils détiennent des titres adossés à des actifs ou d'autres produits structurés. Jusqu'à maintenant, ces risques ne semblent pas importants et, dans l'ensemble, il est peu probable qu'ils puissent se solder par des pertes considérables. Nous croyons toutefois que les effets indirects

seront vraisemblablement plus marqués et pourraient être relayés par deux principaux mécanismes.

15. Le principal mécanisme de transmission potentiel est l'impact des turbulences sur la croissance de la production mondiale, et l'effet indirect sur les prix des produits de base.

- Les problèmes actuels des marchés financiers matures peuvent entraîner un resserrement général du crédit, ce qui pourrait avoir des retombées négatives sur la croissance des pays industrialisés et la croissance mondiale. Pour l'heure, il semble que cet impact sera relativement restreint.
- Cependant, les risques sont clairement ceux d'un ralentissement. Si les tensions financières durent plus longtemps que ce que l'on prévoit actuellement, et que les conditions de crédit demeurent tendues, la confiance des consommateurs et des entreprises pourrait en souffrir, ce qui pourrait aboutir à un ralentissement plus prononcé. Par exemple, si la consommation marquait le pas aux États-Unis, cela aurait un impact négatif sur les exportations et la production chinoises qui se répercuterait sur les autres pays asiatiques. En outre, si les conditions financières venaient à se durcir, le prix de plusieurs produits de base pourrait fléchir. La montée spectaculaire des prix de ces produits ayant été un des principaux facteurs des solides résultats enregistrés par nombreux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu exportateurs (mentionnons le Brésil, le Nigeria ou la Zambie), une baisse soutenue des cours aurait vraisemblablement de fortes retombées défavorables sur la situation économique et la balance des paiements.
- Pour les pays à faible revenu exportateurs de produits de base, surtout ceux dont les exportations sont peu diversifiées, les effets directs de la chute des prix sur la croissance économique pourraient être particulièrement prononcés. Pour les pays émergents, une nette détérioration de la conjoncture extérieure pourrait freiner la croissance, affaiblir les fondamentaux, entraîner une augmentation des primes de risque et compromettre l'appréciation des actifs. Les importateurs de produits de base pourraient toutefois être avantagés par une baisse des prix.

16. Le deuxième mécanisme de transmission pourrait être financier (une plus grande aversion pour le risque et un resserrement du crédit). À court terme, l'illiquidité persistante des marchés matures pourrait provoquer de nouvelles vagues de ventes d'actifs, y compris ceux des pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, ce qui accentuerait leurs risques de financement. Cet effet serait vraisemblablement plus marqué dans les pays à revenu intermédiaire, car la participation des investisseurs étrangers y est généralement plus importante. L'impact sur les pays à faible revenu pourrait être plus faible et différé, puisque ces marchés sont relativement illiquides et ne se prêtent pas à des ventes massives rapides. Ils pourraient toutefois être affectés si les problèmes de liquidité persistaient. Par conséquent, la durée des turbulences sur les marchés matures pourrait être déterminante. Pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, une augmentation généralisée et soutenue de l'aversion pour le risque et un

resserrement du crédit pourraient rendre les financements moins accessibles et en augmenter les coûts, ce qui pourrait se traduire par de vastes redéploiements des capitaux des investisseurs.

- Pour les pays émergents qui dépendent des flux de capitaux privés étrangers, le ralentissement ou l'inversion de ces flux pourrait avoir des répercussions immédiates et occasionner des difficultés, surtout dans les pays qui ont un grand déficit courant. Quant aux pays qui dépendent des flux bancaires (ce qui est le cas, par exemple, de plusieurs pays d'Europe de l'Est et de la Turquie), ils pourraient souffrir d'une diminution des prêts internationaux à la suite d'un resserrement des normes de souscription ou de tensions sur les fonds propres des banques, ce qui pourrait d'ailleurs modérer les crédits même aux emprunteurs de bonne qualité. Dans les pays où la présence étrangère directe et indirecte sur les marchés des titres à revenus fixe et variable est importante, un retrait des investisseurs étrangers pourrait également avoir une grande incidence sur les évaluations et, par voie de conséquence, éventuellement sur le bilan des institutions financières locales — les banques notamment —, et réduire l'offre de capitaux aux entreprises, ce qui freinerait l'investissement et la croissance.
- Dans le cas des pays à faible revenu qui n'ont pas accès aux marchés des capitaux internationaux, l'importance de ce mécanisme pourrait être très faible. En revanche, pour ceux qui tentent d'accéder à ces marchés et ne s'y sont pas fermement établis, la poursuite des turbulences et la réévaluation des risques pourraient retarder l'accès aux financements privés. Ce risque ne s'est pas encore concrétisé. D'ailleurs en septembre le Ghana est devenu le premier pays d'Afrique subsaharienne (outre l'Afrique du Sud) à procéder à une émission obligataire extérieure, laquelle a été plusieurs fois sursouscrite.
- Cependant, les pays à faible revenu peuvent également souffrir de la capacité réduite de leur secteur bancaire — souvent gros acheteur de titres d'État — à mobiliser des capitaux à l'étranger pour ces investissements. À long terme, si l'effet conjugué d'un accès réduit aux marchés et d'un ralentissement de la croissance perdure, les flux d'IDE Sud-Sud, qui se sont intensifiés ces dernières années, pourraient diminuer et les privatisations marquer le pas.

17. L'aversion accrue pour le risque et le moindre recours à l'effet de levier pourraient également se traduire par un dénouement des opérations de portage et, en conséquence, par une diminution de la liquidité mondiale. Qui plus est, ces opérations ont récemment eu un effet direct marqué sur certains pays à revenu intermédiaire, comme par exemple le Brésil et la Turquie, dont la monnaie, en raison des rendements élevés, se prêtait à ces opérations. En pareil cas, l'évolution de l'aversion pour le risque peut entraîner un ajustement abrupt à la baisse du taux de change.

18. Enfin, il pourrait y avoir des répercussions sur les marchés des prêts hypothécaires et du logement des pays émergents. Dans plusieurs pays émergents d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, les prix de l'immobilier ont monté en flèche durant ces dernières années, généralement

suite à un boom du crédit, souvent alimenté par d'importants crédits libellés en devises. Dans un contexte de réévaluation générale des risques, et à l'heure où les doutes quant aux normes de prêt et aux valorisations nourrissent l'incertitude, la confiance des emprunteurs et des prêteurs nationaux et étrangers pourrait être ébranlée.

19. Il ne faut pas sous-estimer les répercussions éventuelles de la présente tourmente financière sur les politiques économiques. Le processus d'ajustement dans les marchés matures pourrait être de longue durée, et le retour à la normale des conditions de crédit pourrait prendre un certain temps. De plus, les risques de ralentissement de l'économie mondiale se sont sensiblement accrus. De façon générale, l'incertitude quant à la localisation et à l'ampleur des pertes a démontré que les volte-face des investisseurs peuvent affecter des marchés en apparence non liés. Ainsi, la nature du risque systémique a changé.

20. Au vu de ce qui précède :

- Une nouvelle réflexion va vraisemblablement s'engager sur les pratiques dans des domaines tels que la transparence, le rôle des agences de notation, ainsi que la délimitation des institutions réglementées. Les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu peuvent aussi envisager de renforcer la surveillance pour se protéger contre les risques d'indiscipline en matière de crédit et les vulnérabilités connexes. Le contrôle du secteur financier doit notamment veiller à ce que les instruments novateurs de transfert des risques n'affaiblissent ni les incitations aux institutions de crédit ni les normes de crédit.
- Il importe d'adopter des politiques macroéconomiques vigoureuses pour réduire le risque. Les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu doivent s'assurer que leurs politiques continuent de soutenir leur capacité d'adaptation. Une grande dépendance envers le financement extérieur et un niveau d'endettement élevé demeurent des facteurs de risque importants, et des réserves suffisantes par rapport à la dette à court terme contribuent à absorber les chocs de liquidité. Enfin, une meilleure gestion de la dette (des échéances plus longues et une diminution des emprunts en devises) accroît la capacité de résistance en période de resserrement du crédit, ce qui réduit les risques de refinancement.

#### **IV. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SURVEILLANCE**

21. Les récents événements sur les marchés financiers mondiaux ont montré que la surveillance bilatérale et multilatérale exercée par le FMI contribue fortement à promouvoir la stabilité financière et économique. Depuis les réunions de printemps, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration et la modernisation du cadre de nos activités de surveillance, ainsi que le renforcement de son application.

22. En juin, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle décision sur la surveillance bilatérale des politiques des pays membres, qui vise à renforcer la transparence, la sincérité et

l'impartialité du processus, ainsi que l'obligation de rendre compte. Cette décision axe essentiellement la surveillance sur la stabilité extérieure, tout en précisant les politiques de change que les pays doivent éviter, ainsi que le stade auquel le FMI doit se déclarer préoccupé. Désormais, les efforts portent essentiellement sur l'application efficace de cette décision dans les pays développés et en développement. Par ailleurs, la première consultation multilatérale sur les déséquilibres mondiaux est une expérience positive qui confirme la valeur de cette approche comme instrument permettant de renforcer la surveillance multilatérale du FMI.

23. Pour améliorer encore la qualité de la surveillance, nous continuons de perfectionner les méthodologies que nous utilisons pour évaluer le taux de change de nos membres, y compris les pays à faible revenu et les pays producteurs de ressources non renouvelables, d'intégrer plus systématiquement les évaluations des secteurs financiers dans la surveillance et de mieux évaluer comment les évolutions de l'économie mondiale, ainsi que les tendances et les risques qui se dessinent, se répercutent sur les pays.

## V. LE RÔLE DU FMI DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

24. Le FMI demeure fermement résolu à apporter son soutien à ses membres à faible revenu et à les aider à atteindre le plus rapidement possible les OMD. Outre l'allègement de dette accordé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), nous déployons des efforts considérables dans le cadre de la stratégie à moyen terme pour préciser notre rôle et nos responsabilités en ce qui concerne le soutien à apporter aux pays pour qu'ils atteignent le niveau de stabilité macroéconomique et de croissance durable indispensable pour réaliser les OMD. Récemment, le FMI a affiné ses conseils sur la façon de gérer l'augmentation des apports d'aide et précisé les paramètres de sa participation à la stratégie de lutte contre la pauvreté et de sa collaboration avec les bailleurs de fonds dans les pays à faible revenu. En outre, nous réexaminons actuellement l'engagement du FMI aux côtés des États fragiles.

25. Nos opérations d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM progressent<sup>3</sup>. Vingt-deux pays ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et 24 reçoivent à l'heure actuelle du FMI un allègement de dette au titre de l'IADM. En outre, 10 pays se trouvent entre le point de décision et celui d'achèvement de l'initiative PPTE et neuf sont éventuellement admissibles à bénéficier d'une aide au titre de cette initiative. Néanmoins, les allègements accordés par certains créanciers commerciaux ou officiels bilatéraux non membres du Club de Paris restent limités. Le FMI encourage vivement tous les créanciers à remplir comme prévu leurs engagements en matière d'allègement de dette, condition essentielle pour que

---

<sup>3</sup> *Initiative for Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI)—Status of Implementation* (SM/07/310, 8/30/07), *Enhanced Heavily Indebted Poor Countries Initiative—Status of Non-Paris Club Official Bilateral Creditor Participation* (SM/07/323, 9/11/07), *Update on the Financing of the Fund's Concessional Assistance and Debt Relief to Low-Income Member Countries* (SM/07/324, 9/13/07) et *The Acting Chair's Summing Up* (BUFF/07/135).

les initiatives internationales de cette nature soient efficaces. En outre, la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires pour qu'un allégement de dette puisse être accordé en cas d'arriérés persistants est devenue plus pressante étant donné les évolutions positives constatées dans l'un de ces pays.

26. Le FMI aide ses membres à faible revenu à utiliser le cadre de viabilité de la dette pour concevoir leur stratégie d'emprunt à moyen terme. L'assistance technique dans ce domaine sera intensifiée, en étroite coordination avec la Banque et les autres institutions. Le FMI et la Banque contactent actuellement les créanciers pour leur faire prendre conscience des risques afférents à la viabilité de la dette. À cet égard, il convient de saluer les initiatives prises par certains groupes de créanciers, y compris celui de l'OCDE sur le crédit à l'exportation, pour encourager le recours à des pratiques de prêt viables.

27. Le FMI a affiné ses conseils en matière de politique macroéconomique dans le contexte du surcroît d'aide prévu pour les pays à faible revenu<sup>4</sup>. Dans les programmes appuyés par le FMI, les projections de référence sur l'aide devraient représenter l'estimation optimale des services de l'institution sur le montant de l'aide qui devrait être obtenu; cependant, les services du FMI aideront aussi les autorités à préparer des scénarios viables de surcroît d'aide. Les programmes appuyés par le FMI incitent à dépenser efficacement la totalité de l'aide, alors que les dépenses devraient être fixées dans une perspective à moyen terme compte tenu de la situation de chaque pays, y compris la stabilité macroéconomique, les contraintes en matière d'absorption et la viabilité de la dette. Étant donné l'instabilité des décaissements, il y a lieu de lisser les dépenses dans le temps de façon à ce que les principaux programmes de dépenses soient adéquatement financés — à condition que les réserves internationales soient suffisantes et la stabilité macroéconomique préservée. Les programmes appuyés par le FMI ne devraient plafonner la masse salariale que dans des cas exceptionnels obéissant à des considérations macroéconomiques.

28. De même, les paramètres du rôle du FMI dans la stratégie de réduction de la pauvreté ont été précisés, en application du principe de recentrage de nos activités sur nos principaux domaines d'expertise, dans lesquels nous disposons d'un avantage comparatif; par ailleurs, une approche institutionnelle cohérente a été établie pour la collaboration avec les bailleurs de fonds et les autres parties prenantes. Les programmes appuyés par le FMI devraient continuer de refléter étroitement les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les services du FMI devraient faire rapport sur l'emploi des ressources destinées à la lutte contre la pauvreté<sup>5</sup>. En outre, ils signaleront aux bailleurs de fonds que davantage d'aide pourrait être employée

---

<sup>4</sup> *Aid Inflows—The Role of the Fund and Operational Issues for Program Design* (SM/07/210 and Sup.1, 6/14/07), *Fiscal Policy Responses to Scaled-Up Aid* (SM/07/199, Sup.1, and Sup.2, 6/7/07) et *The Acting Chair's Summing Up* (BUFF/07/102, 7/12/07).

<sup>5</sup> *The Role of the Fund in the PRS Process and Its Collaboration with Donors* (SM/07/334, 9/21/07) et *The Chairmans's Summing Up* (BUFF/07/139, 10/12/07).

efficacement sans compromettre la stabilité macroéconomique ou, au contraire, que l'aide déboursée ou prévue dépasse les capacités du pays d'en faire un tel emploi.

29. Les services du FMI et de la Banque continueront d'aider, en étroite collaboration, les pays à évaluer la viabilité du surcroît d'aide sous l'angle des finances publiques et de la dette et à élaborer des stratégies de gestion de la dette à moyen terme qui leur permettront de ne plus accumuler un endettement insoutenable. Nous aidons actuellement nos membres à faible revenu à mettre au point des systèmes efficaces de gestion des finances publiques, prévoyant notamment une meilleure formulation du budget et un meilleur contrôle des dépenses, ainsi qu'un renforcement des capacités institutionnelles. En outre, le FMI communique beaucoup et fréquemment avec les bailleurs de fonds dans ses principaux domaines d'expertise.

30. Avec la Banque, nous passons actuellement en revue la procédure des notes consultatives conjointes afin d'en renforcer l'efficacité et l'utilité. Nous prévoyons de lancer des consultations externes avant de présenter un rapport aux Conseils d'ici à la fin de l'année.

31. Les pays en développement, ceux d'Afrique subsaharienne en particulier, ont beaucoup renforcé leur environnement économique en vue de parvenir à une croissance forte et durable. Nonobstant ces efforts, il faudra, pour atteindre les OMD, davantage d'aide et une aide de haute qualité. Je m'inquiète de ce que, à l'heure actuelle, les apports d'aide sont très en deçà des engagements pris à Gleneagles, notamment en Afrique. Si ces engagements étaient respectés, les dépenses sociales et d'infrastructure pourraient atteindre le niveau nécessaire pour accélérer la croissance et lutter contre la pauvreté. Pour que l'aide soit plus efficace, il faudrait aussi que les bailleurs de fonds et les pays bénéficiaires alignent et harmonisent mieux l'aide. Cela fait en outre ressortir l'urgence de s'entendre rapidement sur la 15<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'IDA.

## VI. COLLABORATION ENTRE LA BANQUE ET LE FMI

32. Le Comité externe d'examen de la collaboration Banque mondiale-FMI a formulé un certain nombre de recommandations précises, certaines concernant plus particulièrement les travaux des deux institutions dans les pays à faible revenu<sup>6</sup>. Le principal message qu'envoie le Comité dans son rapport est qu'une meilleure collaboration renforcera la prestation des services aux pays membres et que les deux institutions devraient promouvoir une culture de collaboration à tous les niveaux. Au printemps dernier, le Comité du développement et le CMFI ont salué les messages contenus dans le rapport.

33. Dans ce contexte, un plan d'action conjoint des directions de la Banque mondiale et du FMI<sup>7</sup> a été préparé afin que l'actuelle bonne collaboration entre les deux institutions devienne la

---

<sup>6</sup> *Rapport du comité externe d'examen de la collaboration Banque mondiale-FMI, Rapport final*, février 2007.

<sup>7</sup> *Enhancing Collaboration: Joint Management Action Plan* (Draft report prepared by Fund and Bank staffs, 11 septembre 2007)

pratique courante. Les actions convenues dans le plan visent à : i) mieux coordonner les questions afférentes aux pays, ii) renforcer la communication entre les services des deux institutions travaillant sur des thèmes communs et iii) améliorer les incitations et les concours au niveau central en ce qui concerne la collaboration sur les politiques, les revues et les autres questions institutionnelles. Les départements et services pertinents des deux institutions prépareront périodiquement des rapports d'étape dans lesquels ils feront ressortir les bonnes pratiques qui se mettent en place, ainsi que les difficultés méritant davantage d'attention.

34. Les actions convenues dans le plan entre les directions de la banque et du FMI ont été présentées aux Conseils des deux institutions au début d'octobre lors de séminaires informels distincts. Le plan sera lancé immédiatement après l'assemblée annuelle, l'objectif étant que la plupart des nouveaux systèmes soient opérationnels pour la préparation des budgets respectifs de l'exercice 2009.

## **VII. SOUTIEN DU FMI AUX PAYS ÉMERGENTS**

35. Grâce à la vigueur de leurs fondamentaux, plusieurs grands pays émergents ont pu réduire leur vulnérabilité aux tensions des marchés financiers et enregistrer des résultats économiques robustes ces dernières années. En conséquence, nombres de ces pays sont passés du statut de pays à programme avec le FMI à une simple relation de surveillance par cette institution. Cependant, les fondamentaux macroéconomiques varient considérablement selon les pays émergents et certains facteurs de vulnérabilité demeurent. Il est donc prudent pour ces pays de se préparer à des contextes marqués par de plus grandes pressions sur les marchés ou des risques de retombées plus importants.

36. Dans ces conditions, le FMI s'attache tout particulièrement à renforcer son rôle de prévention des crises dans les pays émergents. Outre la surveillance, il s'est récemment employé à améliorer le diagnostic des facteurs de vulnérabilité sous-jacents et à mettre au point un nouvel instrument de liquidité pour les pays ayant accès au marché. Cet instrument aiderait à réduire les risques de crise : i) en donnant aux pays performants où subsistent des facteurs de vulnérabilité le moyen de signaler l'application de politiques robustes et ii) en permettant de décaisser rapidement des montants élevés en cas de crise. Les principaux éléments de cet instrument ont reçu, dans une certaine mesure, un soutien encourageant, y compris de la part des pays qui pourraient l'utiliser. Nous sommes prêts à aborder de nouveau cette question au Conseil une fois que nos membres auront plus clairement exprimé leur intérêt pour un nouvel instrument.

## **VIII. QUOTES-PARTS ET REPRÉSENTATION AU FMI**

37. Nous avons avancé dans la réforme des quotes-parts et de la représentation au FMI, que le Conseil des gouverneurs a approuvée en 2006. Cette réforme vise à améliorer l'efficacité et la crédibilité du FMI en réalisant des progrès significatifs dans le réaligement des quotes-parts relatives en fonction du poids et du rôle des pays membres dans l'économie mondiale et, ce qui est tout aussi important, en renforçant la participation et la représentation des pays à faible revenu. Depuis les réunions de printemps, le Conseil d'administration a continué d'avoir des

discussions sur des questions clés concernant la nouvelle formule des quotes-parts, les modalités de la seconde phase d'augmentation des quotes-parts et l'augmentation du nombre des voix de base. Il examinera aussi un amendement aux statuts permettant aux administrateurs élus par un nombre élevé de pays de nommer plus d'un administrateur suppléant. Il présentera au Conseil des gouverneurs un rapport détaillé sur l'état d'avancement de cette réforme.

## **IX. TRAVAUX DU FMI SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

38. Le Rapport de suivi mondial du printemps 2008, que les services de la Banque et du FMI préparent conjointement à l'heure actuelle, portera sur la viabilité environnementale et les changements climatiques. Le choix de ce sujet traduit la reconnaissance des risques que font peser les changements climatiques sur les pays développés et en développement et de leur importance pour la durabilité de la croissance et la réduction de la pauvreté. Parvenir à la viabilité environnementale, l'un des OMD, pose de graves difficultés aux pays en développement dans plusieurs domaines d'action clés de leurs autorités. La Banque mondiale jouera certes à cet égard un rôle de chef de file, en collaboration avec les bailleurs de fonds et les agences spécialisées des Nations Unies, mais le FMI devra être en mesure d'aider ses membres à analyser l'impact macroéconomique des questions environnementales et à faire les bons choix en matière de politique budgétaire. Dans le cadre de cet effort, nous avons l'intention de présenter à la fin de cette année un document du Conseil examinant les conséquences budgétaires des changements climatiques et les divers mécanismes permettant de s'y adapter et de s'attaquer à leurs effets. Les Perspectives de l'économie mondiale de l'automne 2007 contiennent un appendice sur les conséquences macroéconomiques des changements climatiques et ce sujet sera approfondi dans un chapitre des Perspectives du printemps 2008.